

CAMPI-EXPO

②..2018. ②



21 et 22 Avril 2018

32 ème salon

29160-CROZON

(made in Bretagne, organisation by Campi depuis le siècle dernier)

Chers amis maquettistes

Après la pose électorale de 2017, nous vous proposons un week-end calme et sympa, 100 % maquettes et figurines , 100 % farniente, 100 % découverte, 100 % famille et amis, 100 % bonheur, etc.....

Comme tous les ans, nous mettons en place le 32 ème concours national toujours aussi sympa et richement doté, n'hésitez pas à vous inscrire. Quoique ! Plus la remise des prix dure, plus on retarde l'apéro, mais bon, on s'en arrangera. N'oubliez pas non plus, qu'une grande place est accordée aux minimes et aux juniors, n'hésitez pas à présenter leurs pièces et à les inscrire en concours, car en plus c'est gratuit pour les minimes, (c'est forcément moins cher !).

Au programme, week-end peinarde. N'hésitez pas à aller visiter la Presqu'île. Notre ami « AUX MODELES REDUITS » de BREST affiche déjà présent, n'hésitez pas à le contacter pour d'éventuelles commandes.

Il y aura forcément les apéros, certains se feront épingler pour leur anniversaire, (n'hésitez pas à nous en faire part). Le bassin CAMPI sera à votre disposition pour que vous puissiez nous faire de belles démonstrations de bateaux RC. Il y aura toujours la petite restauration assurée sur place

Question métrage, c'est toujours le problème, avec le succès de CAMPI EXPO. Nous mettrons cependant tout en œuvre pour vous satisfaire. Dès la réception de votre inscription, vous serez inscrit sur la liste des participants à CAMPI-EXPO 2018 sur www.club-campi.fr.

Bien amicalement, le Président

Les contacts du salon :

Inscriptions et réservations à adresser à :

Mr PERSONNIC Alain, 54 rue Chateaubriand, 29160 CROZON

Renseignements :

Mr PERSONNIC Alain : 06.64.33.96.40

Courriel : barracuda-club@orange.fr

Mr KERVIAN Pierre : 02.98.81.00.19 ou 06.68.80.78.49

Contact sur le salon CAMPI-EXPO 2018 :

06.64.33.96.40 ou 06.68.80.78.49

Sur internet : www.club-campi.fr

CAMPI-EXPO 2018

**BULLETIN DE RESERVATION, à retourner à Mr PERSONNIC Alain, 54 rue
Chateaubriand, 29160 CROZON, pour le 15/03/2018, dernier délai,
(Sous réserve de places disponibles).**

Club :

Nom et prénom :N° de tél :

Adresse :

Ville : Code postal :

Mail:.....@.....

NB de mètres de table, (limité à 8 mètres pour un club à 4 m pour un indépendant) :

(Attribué si possible, au prorata des réservations de façon à satisfaire le maximum d'exposants)

Branchement électrique : OUI NON
(Si branchement, prévoir rallonge électrique)

Animation BATEAUX RC : OUI NON

Nota :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

CAMPI-EXPO vous recommande :

Hôtel-club : situé à MORGAT, à trois kms de l'expo, l'hôtel club SAINTE MARINE, vous réserve un accueil privilégié avec un tarif préférentiel, tel : 02.98.27.08.01 (hébergement et restauration)

Au Fret, au bord de la mer, à trois kms de l'expo, au bord de la mer, l'HOSTELLERIE DE LA MER, (hébergement et restauration) réserve également un accueil privilégié aux exposants de CAMPI-EXPO, tel : 02.98.27.61.90.

A Morgat, face à la plage, L'HOTEL de la BAIE, (tel : 02.98.27.07.51) et son restaurant LA GRANGE DE TOUL BOSS, (tel : 02.98.27.17.95) à trois kms de l'expo, face à la mer, vous attendent, (accueil privilégié et apéritif offert au restaurant)

La pizzeria OCEANIC, à un km de CAMPI-EXPO, vous offre l'apéro sur présentation de la carte d'exposant et vous réservera un accueil sympathique, (tel : 02.98.27.02.70)

Pour bénéficier d'un accueil privilégié auprès de nos partenaires, vous devez vous annoncer auprès d'eux comme exposant à CAMPI-EXPO 2018

D'autres hôtels et restaurants sont ouverts également à cette époque, pour plus de renseignements, contacter l'office du tourisme au 02.98.27.07.92

Le club CAMPI, vous propose, un accueil privilégié chez ses partenaires :

L'Hôtel Club Sainte Marine, à Morgat, 02.98.27.08.01, (EXCELLENTE PRESTATION et TARIF PREFERENTIEL aux exposants CAMPI). (PREVOIR RESERVATION ASSEZ TOT EN RAISON DES VACANCES)

L'Hostellerie de la mer, au bord de la mer au Fret : 02.98.27.61.90

L'hôtel de la Baie à MORGAT : 02.98.27.07.51

Pizzeria l'Océanic à CROZON : 02.98.27.02.70

Grange de Toul Boss à MORGAT : 02.98.26.02.60

Pour d'autres renseignements, nous contacter ou téléphoner à l'office du tourisme de CROZON :02.98.27.07.92

www.club-campi.fr

Inscriptions concours : Plus facile pour nous si vous nous les expédiez en avance mais vous pourrez les faire dès votre arrivée à CAMPI-EXPO.

Fiche N°		32 ^{ème} salon du modèle réduit de la ville de CROZON		
FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS				
Club :		Adresse :		
Nom :		Adresse :		
Prénom :				
Date de naissance :		Tel :		
Code Catégorie	Base	Désignation Maquette/Figurine	Droit d'inscription	

**A retourner à : Mr PERSONNIC Alain
54 rue Chateaubriand
29160 CROZON
Pour le 15 Mars 2018 (S.V.P)**

PROGRAMME CAMPI-EXPO 2018

Vendredi 20 Avril 2018

Réception des maquettes et mise en place des stands à partir de 14 heures, jusqu'à tard dans la nuit.

Samedi 21 Avril 2018

Réception des maquettes et mise en place jusqu'à 11 heures

11 heures : ouverture au public

11 heures 30 : inauguration et pot de l'amitié

Après-midi «cool » et ballade dans la région.

Dimanche 22 Avril 2018

9 heures à 18 heures : ouverture au public

Fin de matinée : proclamation des résultats du concours et pot de l'amitié

Clôture à 18 heures.

Petit règlement intérieur de CAMPI-EXPO 2018

Art 1: Organisation Le club CAMPI propose aux exposants une formule stand CLUB, maxi 8 mètres et maquettiste isolé, maxi 4 m, sous réserve que la place réservée soit réellement occupée et également au prorata du nombre de réservations. CAMPI met à votre disposition, tables, chaises, branchement électrique si besoin. Chaque exposant est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur de son stand. Les maquettes en concours sont conservées sur les stands.

Art 2: Admission

La participation en qualité d'exposant, (amateur), à CAMPI-EXPO est entièrement gratuite. L'inscription au concours est payante à raison de 5 Euros par pièce, (sauf pour les moins de treize ans). Chaque exposant disposera d'un badge qui lui permettra d'accéder gratuitement avec sa famille proche à CAMPI-EXPO, durant tout le week-end.

Art 3: Publicité

Toutes publicités et activités commerciales non prévues par un contrat avec les organisateurs sont interdites dans l'enceinte de CAMPI-EXPO, (intérieure et extérieure). Cependant, chaque club est libre de faire sa promotion par la vente d'articles publicitaires ou de se livrer à des petites bourses d'échange.

Art 4: Assurance

Les exposants sont chargés de la surveillance et de l'animation de leur stand durant les heures ouvrables. Durant tout le salon CAMPI-EXPO, nuit et jour, la surveillance et la garde des lieux sont assurées par une permanence CAMPI. Le club CAMPI est assuré en responsabilité civile et en protection juridique auprès de : Monceaux Assurances, cabinet Hautefort à CAMARET, 29570.

Art 5: régie fréquence

Des animations de modèles radiocommandés seront organisées tout au long du WE. Une régie fréquence sera installée par les organisateurs. Chaque démonstrateur devra se conformer aux instructions du responsable de la régie fréquence.

Art 6: Clôture

Les maquettes exposées doivent rester en place jusqu'à l'heure prévue de clôture. A la clôture de CAMPI-EXPO, toutes les maquettes doivent être impérativement retirées par leurs propriétaires. Aucune maquette ne sera prise en charge par les organisateurs.

Art 7 : La garde de nuit de la salle est assurée par des bénévoles. Pour éviter tout incident et assurer la quiétude des bénévoles, l'accès à la salle sera interdit de nuit, le 21/04 de 23 h à 8 h et le 22/04 de 22 h à 8 h

Art 8 : La participation à CAMPI-EXPO, entraîne l'acceptation de ce règlement intérieur et du règlement concours de l'exposition.

Le concours IPMS BRETAGNE

GENERALITES :

Art 1: le concours est ouvert à tous les maquettistes et figurinistes amateurs. Cependant, les organisateurs se réservent le droit de refuser toute pièce ne correspondant pas aux critères de qualité et de morale de l'exposition....

Art 2: Les pièces doivent être l'œuvre des participants et d'eux seuls. Une pièce réalisée par plusieurs personnes doit être inscrite aux noms de celles-ci. Chaque concurrent peut s'inscrire dans autant de catégories qu'il le désire et avec autant de pièce qu'il souhaite. Par contre : chaque concurrent ne pourra prétendre à se voir attribuer qu'un seul prix par catégorie. Une pièce présentée pendant une saison dans une catégorie, ne pourra être représentée que si elle est mise en diorama la saison suivante.

Art 3: Les inscriptions des maquettes en concours devront parvenir dans la mesure du possible au club organisateur, 15 jours avant la date du salon. Un droit d'inscription sera perçue, il est fixé à 5 euros, (gratuit pour les moins de 13 ans).

Art 4: les exposants auront la responsabilité de leur stand pendant les heures d'ouverture, (animation et surveillance). Le retrait des pièces en exposition et en concours ne pourra s'effectuer qu'en fin de manifestation. Dans le cas d'éloignement important, seul un responsable organisateur pourra accorder une dérogation exceptionnelle sur ce point.

Art 5 : CONSTITUTION DU JURY : Le jury est constitué de maquettistes et figurinistes amateurs et de toutes personnes ayant les connaissances requises. Il comprend un Président, un Secrétaire et des juges assesseurs. Leur nombre dépend de la quantité de catégories ouvertes, à raison de trois juges par catégorie. En cas de vacances de juges, le Président peut demander l'assistance de juges extérieurs à son club, dans ce cas, ceux ci sont dispensés de juger les catégories où leurs membres ou eux-mêmes concourent. Il peut également faire appel à des juniors de son club en qualité de juge stagiaire dans le cadre de la formation. En règle générale, le club organisateur ne participe pas en qualité de concurrent au concours qu'il organise. Le jury se réserve le droit de refuser les pièces dont les caractéristiques ne correspondent pas à celles annoncées lors de l'inscription au concours.

Art 6: les catégories de concurrent :

- Minime : jusqu'à 12 ans révolus
- juniors : de 13 ans à 17 ans révolus
- seniors : 18 ans et plus

Art 7 : les critères de jugement

- A : Vue d'ensemble : création, présentation, recherche de doc, transformation, etc.....
- B: Montage : assemblage, collage, finition des joints, finesse des détails, etc....
- C Peinture : exactitude des teintes, précision, finition, vieillissement, ambiance, etc.....

Art 8 : répartition des points par critères :

Toutes catégories sauf figurines

A: 30 points

B: 35 points

C: 35 points

TOTAL : 100 points

Figurines

A : 35 points

B : 30 points

C : 35 points

TOTAL : 100 points

Art 9 : RESULTATS :

Le jury est souverain dans sa notation. A la relecture des points attribués par les juges suivants les critères et notes de l'art 8 du présent règlement, la remise des prix se fait suivant le tableau suivant.

Total des points	senior	junior	minime
De 90 à 100	OR		
De 80 à 89	ARGENT		
De 70 à 79	BRONZE	OR	
De 60 à 69	Non classé	ARGENT	
De 50 à 59	NC	BRONZE	OR
De 40 à 49	NC	NC	ARGENT
De 30 à 39	NC	NC	BRONZE
De 0 à 29	NC	NC	NC

***Art 10 :** Le Président du jury veillera à l'équité et à l'impartialité des jugements, ainsi qu'au respect pour tous du règlement. En fin de notation, il contrôlera avec son secrétaire et éventuellement des juges à la bonne attribution des récompenses. En cas de litige sur l'attribution d'un prix, la voix du Président sera prépondérante. Le secrétaire du jury veillera à ce que: le règlement, les catégories et éventuellement la constitution du jury soient affichées. Il établira un procès verbal des résultats du concours qui sera affiché sur le lieu du concours. Le jury étant souverain, aucune réclamation ne sera admise. L'inscription au concours implique l'acceptation sans aucune réserve du présent règlement.*

***Art 11 :** les catégories du concours sont les suivantes :*

1	AVIONS	2	DIORAMA AVIONS
3	BATEAUX	4	DIORAMA BATEAUX
5	FIGURINES	6	DIORAMA FIGURINES
7	VEHICULES CIVILS	8	DIORAMA VEHICULES CIVILS
9	VEHICULES MILITAIRES	10	DIORAMA VEHICULES MILITAIRES
11	FANTASTIQUE	12	DIORAMA FANTASTIQUE
13	DIVERS		

A l'heure, ou nous mettons ce dossier en place, nous avons réfléchi, pour le samedi soir 21 Avril 2018, à faire une soirée sympa et pas chère. Nous allons donc renouveler la bonne expérience de la soirée OPEN PENN AR BED, avec l'opération « à la bonne franquette » pour 20 euros par convive.

RESERVATION DE LA SOIREE DU SAMEDI SOIR :

Mr,Mme :..... TEL :.....

réserve :.....soirée « à la bonne franquette »

ci joint mon règlement de fois 20 euros par chèque à l'ordre de CAMPI

A.....le

(signature)

(à retourner au club CAMPI pour le 10 avril 2018)

INFOS DE DERNIERE MINUTE :

Le 2 ème édition de l'OPEN PENN AR BED FIGURINE est arrêtée à Mars 2019, les dates seront précisées ultérieurement.

CAMPI-EXPO 2019 est déjà arrêté à fin Avril 2019, les dates seront également préciser ultérieurement.

***« CAMPI-EXPO, c'est le
rendez vous passion pour
toute la famille »***